

## Réforme des retraites et maternité



Article rédigé par *Liberté politique*, le 17 janvier 2020

Pourquoi les mères ne sont pas en grève pour leurs retraites ?

Même si la réforme des retraites, telle qu'elle est paramétrée aujourd'hui, est très injuste pour les mères, vous ne verrez sans doute jamais de grève massive des mamans :

Pas de grève des mères pour transporter leurs enfants,  
Pas de grève des mères pour approvisionner la famille,  
Pas de grève des mères pour prendre soin de leurs petits,  
Pas de grève des mères pour donner de l'affection à tous.  
Les mères sont des mères, restent des mères...

Les mères n'ont pas fait grève

- quand on a réduit le quotient familial
- quand on a réduit le congé parental
- quand on a réduit les allocations familiales

Elles ne feront pas grève non plus pour la réforme des retraites.

MAIS....ceci n'est pas sans conséquences

Les mères ne sont pas en grève...mais la maternité est en panne :

70.000 naissance de moins qu'en 2014.

80.000 naissance de moins qu'en 2012.

Où s'arrêtera cette grève de la maternité ?

Quelles en seront les conséquences pour les retraites de tous ?

Les mères ne font pas grève mais elles font des propositions, modérées, mesurées, ...pour une réforme des retraites plus juste pour les mères et les familles...et plus susceptibles de soutenir les mères et les parents qui souhaitent accueillir des enfants.

Vous les mères, les pères, qui partagez nos préoccupations, ne faites pas la grève : aidez-nous en partageant ce post, en rejoignant la page @RetraiteFamille, en découvrant nos propositions pour un financement durable des retraites !

Un texte publié par le groupe Facebook "[Réforme des retraites et maternité](#)"

*Le lien unissant famille, fécondité et retraites commence - enfin - à être mis en avant, comme dans cet entretien du Figaro vox avec le démographe Alain Parant :*

Ancien chercheur de l'Institut national d'études démographiques (Ined), il explique les lois d'airain de la démographie qui provoquent les difficultés du régime de retraites par répartition français.

**LE FIGARO. - Pour financer un retraité, il y avait 4 actifs en 1950, contre 1,7 aujourd'hui. Quelles sont les perspectives?**

**Alain PARANT.** - Le rapport entre actifs et retraités s'est considérablement réduit en France. En 1960, il avoisinait quatre pour un car notre pays comptait alors très peu de pensionnés. Le régime de retraite était naissant. En raison d'une mortalité plus précoce, très peu de personnes parvenaient à 65 ans (âge légal de la retraite à l'époque). Celles qui y parvenaient avaient une vie de retraite beaucoup plus courte. Les cotisants étaient très nombreux, le chômage quasi inexistant et l'entrée dans le monde du travail survenait en moyenne bien plus tôt qu'aujourd'hui.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://www.lefigaro.fr/vox/economie/les-naissances-d-aujourd-hui-feront-les-actifs-de-demain-qui-financeront>